



NOTRE PRIORITE, VOUS FORMER



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Secteur Industrie Bureau Commerce (PRAP IBC)

Prérequis

Aucun

Public

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services

Durée

14 heures

Nombre de participants

Jusqu'à 12 personnes

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un certificat d'Acteur PRAP IBC (INRS) ayant une validé de 24 mois

Réglementation applicable

Art. R4541 – 5 - 6 - 8, Art L4121-1 du Code du Travail

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 24 mois

Intervenant

Formateur PRAP agréé par l'INRS

Accueil des personnes en situation de handicap

Si une ou plusieurs personnes présentent un handicap, le lieu de formation en sera adapté.

De plus, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés

Modalités d'accès

L'accès à nos formations est initié par l'employeur

Objectif

Etre capable de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir

Programme

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- Connaître l'intérêt de la formation Acteur-PRAP dans la démarche de l'entreprise
- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'entreprise ou dans l'établissement
- Situer les différentes atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques dans la démarche de prévention de l'entreprise en indiquant les acteurs de la prévention concernés
- Connaître le fonctionnement et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
- Décrire son activité de travail et analyser les différentes atteintes néfastes à sa santé
- Rechercher des pistes d'améliorations des conditions de travail, en y intégrant les principes généraux de prévention et les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort

AFPS PRAP IBC /V4-2022

Siège administratif :
22 rue Georges Brassens
95450 ABLEIGES

Tél : 06 24 25 05 32 / 06 22 18 26 79
Email : contact@afpsecourisme.com
Site : www.afpsecourisme.fr

Association Loi 1901
SIRET : 751 645 748 00029
N° déclaration activité : 11950527895

